

DEPARTEMENT DE SAONE-&-LOIRE COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
	RAPPORT N° II-7 24SGADL0205

SEANCE DU
19 DÉCEMBRE 2024

<u>Nombre de conseillers en exercice :</u> 71
<u>Nombre de conseillers présents :</u> 52
<u>Date de convocation :</u> 13 décembre 2024
<u>Date d'affichage :</u> 20 décembre 2024

<u>OBJET :</u> Budget annexe Eau - Vote du budget primitif 2025
--

<u>Nombre de Conseillers ayant pris part au vote : 68</u>
<u>Nombre de Conseillers ayant voté pour : 67</u>
<u>Nombre de Conseillers ayant voté contre : 1</u>
<u>Nombre de Conseillers s'étant abstenus : 0</u>
<u>Nombre de Conseillers :</u> ayant donné pouvoir : 16 n'ayant pas donné pouvoir : 3

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le 19 décembre à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle de l'Alto - 71200 LE CREUSOT , sous la présidence de **M. David MARTI, président**

ETAIENT PRESENTS :

M. Yohann CASSIER - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Cyril GOMET - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Isabelle LOUIS - M. Daniel MEUNIER - M. Philippe PIGEAU - Mme Montserrat REYES - M. Guy SOUVIGNY

VICE-PRESIDENTS

M. Alain BALLOT - M. Jean-Paul BAUDIN - M. Denis BEAUDOT - Mme Jocelyne BLONDEAU - M. Thierry BUISSON - M. Roger BURTIN - M. Michel CHARDEAU - M. Michel CHAVOT - M. Denis CHRISTOPHE - M. Gilbert COULON - M. Daniel DAUMAS - M. Armando DE ABREU - M. Christophe DUMONT - M. Bernard DURAND - M. Gérard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - M. Jean GIRARDON - M. Christian GRAND - M. Gérard GRONFIER - Mme Marie-Claude JARROT - M. Charles LANDRE - M. Didier LAUBERAT - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - M. Marc MAILLIOT - M. Frédéric MARASCIA - Mme Laëtitia MARTINEZ - Mme Paulette MATRAY - Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET - M. Guy MIKOLAJSKI - Mme Viviane PERRIN - M. Philippe PRIET - M. Marc REPY - Mme Christelle ROUX-AMRANE - M. Enio SALCE - Mme Barbara SARANDAO - Mme Gilda SARANDAO - Mme Aurélie SIVIGNON - M. Noël VALETTE

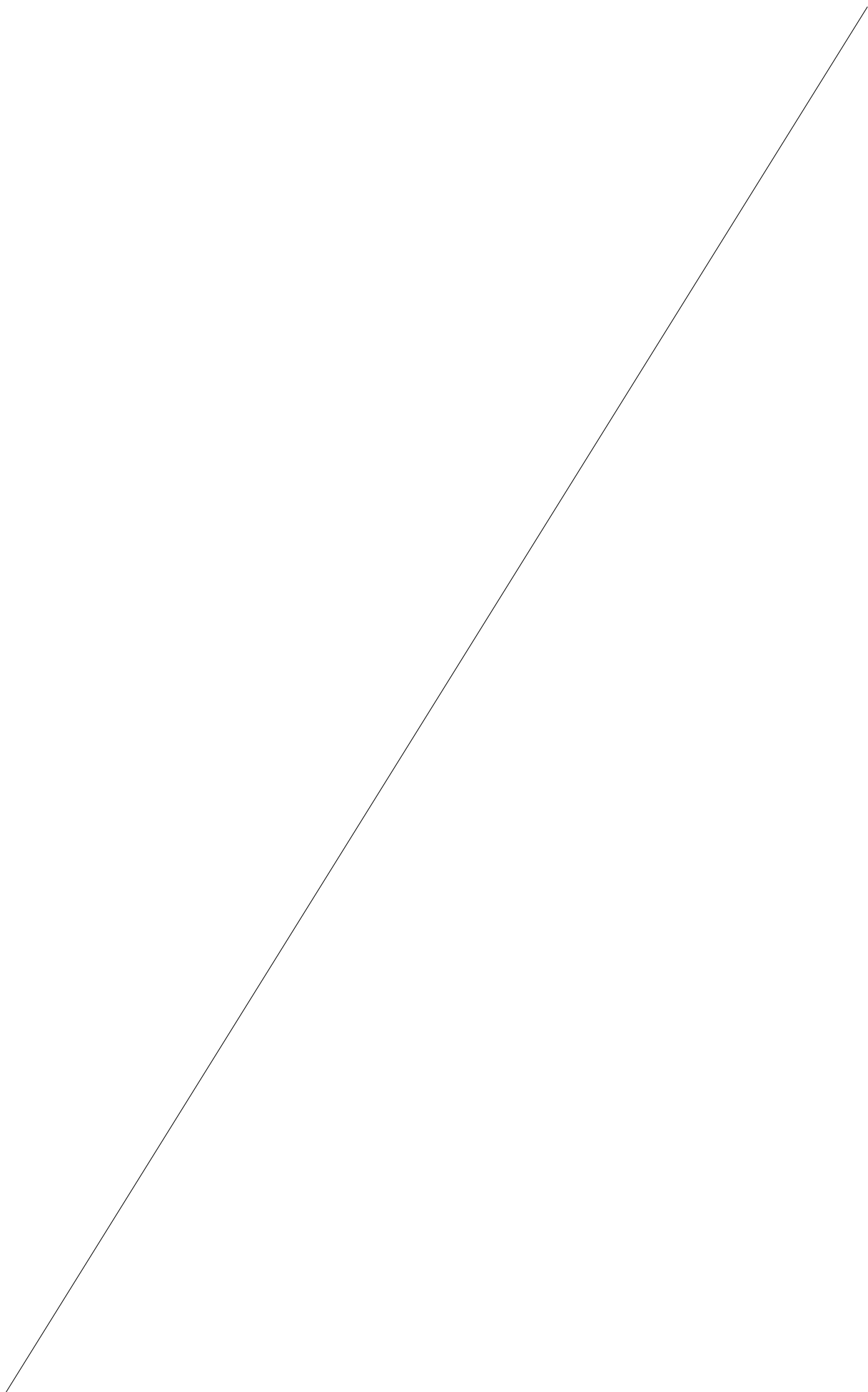
CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

Mme Salima BELHADJ-TAHAR
M. Felix MORENO
M. Laurent SELVEZ
M. ATTEYE (pouvoir à M. Guy MIKOLAJSKI)
M. COMMEAU (pouvoir à M. Jean-Paul LUARD)
Mme COUILLEROT (pouvoir à M. Bernard DURAND)
M. DUPARAY (pouvoir à Mme Marie-Claude JARROT)
Mme FRIZOT (pouvoir à M. Roger BURTIN)
M. GANE (pouvoir à Mme Montserrat REYES)
Mme GHULAM NABI (pouvoir à M. Guy SOUVIGNY)
Mme GIRARD-LELEU (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE)
M. JAUNET (pouvoir à M. Bernard FREDON)
Mme LODDO (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS)
Mme MATHOS (pouvoir à Mme Christelle ROUX-AMRANE)
Mme MEUNIER (pouvoir à M. Daniel MEUNIER)
Mme PICARD (pouvoir à M. Cyril GOMET)
M. PINTO (pouvoir à Mme Laëtitia MARTINEZ)
M. PISSELOUP (pouvoir à M. Georges LACOUR)
M. TRAMOY (pouvoir à M. Gérard GRONFIER)

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Noël VALETTE



Le rapporteur expose :

« Le projet de budget primitif 2025, intègre le maintien de l'évolution des tarifs en eau potable afin de préserver la situation financière fragile, tout en maintenant un niveau d'investissement permettant de répondre à nos obligations d'une part (notamment des travaux à réaliser dans le cadre des schémas directeurs) mais aussi aux besoins de renouvellement sur le territoire d'autre part.

Le taux d'épargne brute évolue positivement (12,71%) grâce à l'évolution de la tarification et la diminution des charges de fonctionnement à la suite des négociations qui ont été opérées avec le régisseur.

Au vu de ces éléments, la capacité de désendettement est estimée à près de 8 ans minimum au 1^{er} janvier.

Enfin, l'épargne nette est évaluée à 1,8 M€ et présente une augmentation en comparaison au BP 24 (1,1 M€).

A ce stade, en fonctionnement, la prévision des dépenses réelles s'élève pour 2025 à 13 288 219 € dont 7 782 298 € liés au contrat de régie intéressée. Les charges de fonctionnement dans ce cadre correspondent au remboursement par la collectivité des dépenses supportées par le régisseur pour la gestion du service public, et intègrent également les charges de personnel, ainsi qu'à sa rémunération prévisionnelle. Ces charges diminuent de -4% par rapport au budget total voté 2024.

Elles comprennent notamment :

- 436 558 € pour la consommation électrique ;
- 1 304 417 € de charges liées à la sous-traitance ;
- Des charges diverses comme les télécommunications, assurances, loyers, etc. pour 1 055 415 € ;
- Les impôts et taxes pour 65 868 € ;
- 574 229 € pour les produits de traitement et les analyses ;
- Les charges de personnel assumées par le régisseur pour 2 917 070 € ;
- La contribution aux services centraux pour plus de 750 511 € ;
- Le renouvellement programmé pour 360 977 €.

Les autres charges à caractère général, assumées directement par la CUCM, regroupent l'achat d'eau brute et d'eau potable en gros pour 988 000 €, divers travaux d'entretien des abords des ressources pour 97 000 € et la surveillance règlementaire des barrages pour 60 400 €. Sont également prévus 195 000 € pour le paiement des taxes foncières.

Les autres charges de gestion courante d'un montant de 770 010 € concernent entre autre la compensation financière versée au Syndicat de l'Arconce, compte tenu de la mise en œuvre du tarif communautaire à tous les abonnés, et une prévision pour l'admission en non-valeur de créances.

Les charges exceptionnelles d'un montant de 766 903 € se décomposent principalement entre les différents postes suivants :

- La participation aux travaux réalisés par le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bourbince dans le cadre des travaux agricoles de protection des cours d'eau de la Sorme (40 000 €) ;
- Le partenariat avec la Chambre d'Agriculture pour le bassin versant de la Sorme et pour la zone Nord (44 000 €) ;
- L'allocation eau (385 000 €) ;
- Une dotation pour l'annulation de titres sur exercice antérieur (50 000 €) ;
- La prévision d'intéressement et de résultat du régisseur (247 903 €).

S'y ajoutent le remboursement des intérêts de la dette pour 483 438 €, qui intègrent notamment la prise en compte d'un nouvel emprunt à réaliser sur 2024/2025.

Les charges de personnel présentent une hausse sensible (+6,6%) en raison notamment, de la poursuite de la réorganisation de la Direction amorcée en 2024. Elles s'établissent à 1 230 873 €.

En outre, les atténuations de produits intègrent le reversement des redevances à l'Agence de l'Eau pour 1 060 000 €.

Enfin, les opérations d'ordre intègrent les amortissements des immobilisations pour 1 246 154 € et il est dégagé un autofinancement, au profit de la section d'investissement de 1 578 234 €.

S'agissant des recettes réelles de fonctionnement, celles-ci s'élèvent à 15 792 607 €. Elles sont majoritairement constituées du produit de la vente d'eau pour 14 720 000 €, en évolution de +11 % par rapport au BP 2024 compte tenu de l'évolution de la tarification amorcée cette année et dont les effets se traduiront complètement sur l'exercice 2025.

Les participations des budgets annexes au titre de la masse salariale pour 763 141 € et du budget principal au titre de la défense incendie pour 200 000€ sont également intégrées.

Les opérations d'ordre correspondent à l'amortissement des subventions pour 320 000 €.

Au vu de ces éléments, les niveaux des épargnes brute et nette prévisionnelles pour 2025 s'établissent de la manière suivante :

Fonctionnement	BP 2024	BP 2025	Evolution PBP 25 / BP24
Recettes Réelles de Fonctionnement (RRF) ^(a)	14 156 518	15 792 607	11,56%
Dépenses Réelles de Fonctionnement (DRF) hors intérêts ^(b)	12 481 103	12 804 781	2,59%
Epargne de gestion ^(c=a-b)	1 675 415	2 987 826	78,33%
Intérêts de la dette ^(d)	372 500	483 438	29,78%
Epargne brute ^(e=c-d)	1 302 915	2 504 388	92,21%
Remboursement capital de la dette ^(f)	595 100	608 500	2,25%
Epargne nette ^(g=e-f)	707 815	1 895 888	167,85%

Il est rappelé qu'à compter du 1^{er} janvier 2025 entre en vigueur la réforme des redevances des agences de l'eau. Ces redevances financent les actions de préservation de l'eau et des milieux aquatiques et sont perçues auprès des usagers de l'eau. Ainsi, ce sont 3 nouvelles redevances qui sont créées.

Pour le budget de l'eau, c'est une redevance pour ce qui concerne la consommation, et une redevance pour la performance « eau potable ». Les montants de ces redevances sont définis par les agences de l'eau. La Communauté Urbaine dépend de deux établissements différents (Agence de l'Eau Loire Bretagne et L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse).

Pour rappel, ces redevances sont encaissées par la collectivité via les versements de CME, puis reversées aux agences de l'eau correspondantes.

Il est à noter que cette réforme n'est à ce jour pas intégrée au projet du budget primitif, et le sera au moment du budget supplémentaire. Elle donnera lieu à de nouveaux conventionnements.

S'agissant de l'investissement, le volume des dépenses reste élevé. Elles sont actuellement évaluées à 6 667 728 € hors dette.

Les grandes lignes de ces investissements sont les suivantes :

- La mise en œuvre des mesures de protection des ressources pour 865 000 € ;
- La mise aux normes de barrages (réserves d'eau brute) pour 1 075 000 €, avec la finalisation de la mise aux normes des barrages de la Sorme et de Saint Sernin du Bois notamment ;
- Des travaux de rénovation des ouvrages d'eau brute industrielle (réseaux d'eau brute) pour 845 000 €, travaux de rénovation du dispositif de stockage du Thiellay (Zone de Torcy) et d'extension avenue Bachelard au Creusot ;
- La mise en œuvre des travaux de sécurisation de l'usine d'eau potable de la SORME et de renouvellement (GER) du régisseur pour 332 364 € ;
- La réalisation d'un diagnostic complet des ouvrages identifiés comme prioritaires dans le cadre des travaux de rénovation et d'extension des réservoirs d'eau potable pour 300 000 €,

dans la continuité du programme d'amélioration du rendement et de qualité de l'eau.

- La mise en œuvre des travaux de rénovation des réseaux d'eau potable pour 1 357 000 €, avec la poursuite du programme d'amélioration du rendement et de qualité d'eau. Ce programme comprend notamment :
 - La poursuite du développement de l'observatoire des fuites (compteurs de sectorisation pour 120 000 €) ;
 - 270 000 € de rénovation des réseaux et branchements (dont la suppression du plomb et la réfection définitive de voirie) pour maintenir le patrimoine et réduire les fuites ;
 - La poursuite des aménagements liés à la RCEA pour 40 000 € ;
 - La poursuite de la rénovation des réseaux des Porrots à Ciry le Noble pour 495 000 €, les travaux de la zone de la Bruyère à Genelard pour 150 000 € et l'achèvement des travaux du pont Jeanne Rose à Saint Laurent d'Andenay, en accompagnement des travaux de la DRI pour 80 000 € ;
- Les travaux d'investissement confiés au régisseur dans le cadre du renouvellement des branchements et des travaux d'accompagnement sont évalués à 1 497 364 € ;
- La mise en œuvre des travaux d'extension des réseaux d'eau potable pour 146 000 € pour poursuivre l'accompagnement du développement du territoire selon les besoins.

A ces dépenses d'investissement s'ajoute le remboursement du capital des emprunts pour 608 500 € et les opérations d'ordre qui intègrent, quant à elles, l'amortissement des subventions pour 320 000 €.

Ainsi les dépenses totales d'investissement représentent 7 596 228 €.

Le financement de ces travaux est notamment assuré par des subventions (652 201 €) liées aux opérations de protection des ressources (indemnité et travaux de révision du périmètre de protection des captages de la Sorme) versées par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, et à la participation de la DREAL aux travaux de la RCEA.

Il est également assuré par l'autofinancement (1 578 324 €) dégagé par la section de fonctionnement, la dotation aux amortissements (1 246 154 €), et un emprunt d'équilibre (4 119 639 €), qui sera réajusté au moment de la reprise des résultats 2024.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- D'adopter le budget primitif 2025 du budget annexe eau pour un montant de 23 708 835 €.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 20 décembre 2024
et publié, affiché ou notifié le 20 décembre 2024

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,
Pour le président absent,
Le vice-président,
Daniel MEUNIER

LE PRESIDENT,
Pour le président absent,
Le vice-président,
Daniel MEUNIER



BUDGET PRIMITIF 2025

BUDGET EAU FONCTIONNEMENT

CHAP	INTITULE	BP 2024	BTV 2024	PBP 2025
	DEPENSES - OPERATIONS REELLES			
	Charges à caractère général hors RI	1 332 586	1 488 390	1 442 600
	Charges à caractère général RI	6 268 000	6 538 433	6 422 907
011	Charges à caractère général	7 600 586	8 026 823	7 865 507
012	Charges de personnel	1 153 917	1 153 917	1 230 873
	Autres charges de gestion courante hors RI	674 600	818 365	770 010
	Autres charges de gestion courante RI	1 165 000	1 187 801	1 111 488
65	Autres charges de gestion courante	1 839 600	2 006 166	1 881 498
66	Charges financières	372 500	373 685	483 438
	Charges exceptionnelles hors RI	457 000	616 353	519 000
	Charges exceptionnelles RI	250 000	387 973	247 903
67	Charges exceptionnelles	707 000	1 004 326	766 903
014	Atténuation de produit	1 180 000	1 235 549	1 060 000
022	Dépenses imprévues		106 261	
68	Provisions			
	Total dépenses réelles	12 853 603	13 906 727	13 288 219
	DEPENSES - OPERATIONS D'ORDRE			
042	Dotation amortissements et charges financières	1 561 484	1 161 484	1 246 154
023	Virement à la section d'investissement	249 431	1 387 850	1 578 234
	Total dépenses d'ordre	1 810 915	2 549 334	2 824 388
	TOTAL DEPENSES	14 664 518	16 456 061	16 112 607
	RECETTES - OPERATIONS REELLES			
013	Atténuations de charges	5 000	5 000	5 000
70	Produit des redevances	13 200 000	13 200 000	14 720 000
74	Subventions d'exploitation et participation	927 429	938 782	1 021 141
76	Produits financiers	24 089	24 089	24 089
77	Produits exceptionnels		44 741	22 377
78	Reprise de provisions			
002	Excédent fonctionnement reporté		1 735 449	
	Total recettes réelles	14 156 518	15 948 061	15 792 607
	RECETTES - OPERATIONS D'ORDRE			
042	Amortissements des subventions	508 000	508 000	320 000
	Total recettes d'ordre	508 000	508 000	320 000
	TOTAL RECETTES	14 664 518	16 456 061	16 112 607

PROPOSITIONS BUDGET PRIMITIF 2025

BUDGET EAU INVESTISSEMENT

CHAP	INTITULE	BP 2024	BTV 2024	PBP 2025
	DEPENSES - OPERATIONS REELLES			
001	Déficit exercice antérieur		1 369 730	
16	Emprunts & Dettes	595 100	598 076	608 500
20	Immobilisations incorporelles	180 000	328 000	872 000
21	Immobilisations corporelles	6 679 000	6 757 629	5 541 000
23	Immobilisations en cours	357 000	458 464	254 728
26	Participations			
020	Dépenses imprévues		52 833	
	Total dépenses réelles	7 811 100	9 564 732	7 276 228
	DEPENSES - OPERATIONS D'ORDRE			
040	Amortissements des subventions	508 000	508 000	320 000
041	Opération d'ordre à l'intérieur de la section		4 177 050	
	Total dépenses d'ordre	508 000	4 685 050	320 000
	TOTAL DEPENSES	8 319 100	14 249 782	7 596 228
	RECETTES - OPERATIONS REELLES			
10	Excédent fonctionnement capitalisé		1 438 573	
13	Subventions d'investissement	929 000	1 504 083	652 201
16	Emprunt	5 579 185	4 880 742	4 119 639
	Total recettes réelles	6 508 185	7 823 399	4 771 840
	RECETTES - OPERATIONS D'ORDRE			
021	Virement de la section de fonctionnement	249 431	1 387 850	1 578 234
040	Amortissements des immobilisations	1 561 484	1 161 484	1 246 154
041	Opération d'ordre à l'intérieur de la section		4 177 050	
	Total recettes d'ordre	1 810 915	6 726 384	2 824 388
	TOTAL RECETTES	8 319 100	14 549 782	7 596 228

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24710029000185	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI COMMUNAUTE URBAINE LE CREUSOT-MONTCEAU
--	---

POSTE COMPTABLE DE : SGC CREUSOT MONTCEAU

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : BUDGET EAU (2)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	19
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	26
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	27
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	28
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	29
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	30
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	31
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	32
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	34
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	35
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	36
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) Délibération n° 20SGADP0143 du 04/06/2020.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1
EXPLOITATION			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	16 112 607,00	16 112 607,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		16 112 607,00	16 112 607,00
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	7 596 228,00	7 596 228,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		7 596 228,00	7 596 228,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		23 708 835,00	23 708 835,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	8 026 823,00	0,00	7 865 507,00	7 865 507,00	7 865 507,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 153 917,00	0,00	1 230 873,00	1 230 873,00	1 230 873,00
014	Atténuations de produits	1 235 549,00	0,00	1 060 000,00	1 060 000,00	1 060 000,00
65	Autres charges de gestion courante	2 006 166,00	0,00	1 881 498,00	1 881 498,00	1 881 498,00
Total des dépenses de gestion des services		12 422 455,00	0,00	12 037 878,00	12 037 878,00	12 037 878,00
66	Charges financières	373 685,00	0,00	483 438,00	483 438,00	483 438,00
67	Charges exceptionnelles	1 004 326,00	0,00	766 903,00	766 903,00	766 903,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	106 261,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		13 906 727,00	0,00	13 288 219,00	13 288 219,00	13 288 219,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 387 849,73		1 578 234,00	1 578 234,00	1 578 234,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 161 484,00		1 246 154,00	1 246 154,00	1 246 154,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 549 333,73		2 824 388,00	2 824 388,00	2 824 388,00
TOTAL		16 456 060,73	0,00	16 112 607,00	16 112 607,00	16 112 607,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	16 112 607,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	13 200 000,00	0,00	14 720 000,00	14 720 000,00	14 720 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	938 782,00	0,00	1 021 141,00	1 021 141,00	1 021 141,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		14 143 782,00	0,00	15 746 141,00	15 746 141,00	15 746 141,00
76	Produits financiers	24 089,00	0,00	24 089,00	24 089,00	24 089,00
77	Produits exceptionnels	44 741,00	0,00	22 377,00	22 377,00	22 377,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		14 212 612,00	0,00	15 792 607,00	15 792 607,00	15 792 607,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	508 000,00		320 000,00	320 000,00	320 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		508 000,00		320 000,00	320 000,00	320 000,00
TOTAL		14 720 612,00	0,00	16 112 607,00	16 112 607,00	16 112 607,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	16 112 607,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	2 504 388,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	328 000,00	0,00	872 000,00	872 000,00	872 000,00
21	Immobilisations corporelles	6 757 629,28	0,00	5 541 000,00	5 541 000,00	5 541 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	458 463,54	0,00	254 728,00	254 728,00	254 728,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	7 544 092,82	0,00	6 667 728,00	6 667 728,00	6 667 728,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	598 076,00	0,00	608 500,00	608 500,00	608 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	52 833,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	650 909,00	0,00	608 500,00	608 500,00	608 500,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	8 195 001,82	0,00	7 276 228,00	7 276 228,00	7 276 228,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	508 000,00		320 000,00	320 000,00	320 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	4 177 050,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	4 685 050,00		320 000,00	320 000,00	320 000,00
	TOTAL	12 880 051,82	0,00	7 596 228,00	7 596 228,00	7 596 228,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 596 228,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 504 083,00	0,00	652 201,00	652 201,00	652 201,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 580 742,27	0,00	4 119 639,00	4 119 639,00	4 119 639,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	6 084 825,27	0,00	4 771 840,00	4 771 840,00	4 771 840,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	1 438 573,27	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 438 573,27	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	7 523 398,54	0,00	4 771 840,00	4 771 840,00	4 771 840,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 387 849,73		1 578 234,00	1 578 234,00	1 578 234,00

COMMUNAUTE URBAINE LE CREUSOT-MONTCEAU - BUDGET EAU - BP - 2025

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 161 484,00		1 246 154,00	1 246 154,00	1 246 154,00
041	Opérations patrimoniales (4)	4 177 050,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		6 726 383,73		2 824 388,00	2 824 388,00	2 824 388,00
TOTAL		14 249 782,27	0,00	7 596 228,00	7 596 228,00	7 596 228,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)					0,00
--	--	--	--	--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					7 596 228,00
---	--	--	--	--	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

2 504 388,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	7 865 507,00		7 865 507,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 230 873,00		1 230 873,00
014	Atténuations de produits	1 060 000,00		1 060 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 881 498,00		1 881 498,00
66	Charges financières	483 438,00	0,00	483 438,00
67	Charges exceptionnelles	766 903,00	0,00	766 903,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 246 154,00	1 246 154,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 578 234,00	1 578 234,00
Dépenses d'exploitation – Total		13 288 219,00	2 824 388,00	16 112 607,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	16 112 607,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	320 000,00	320 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	608 500,00	0,00	608 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	872 000,00	0,00	872 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	5 541 000,00	0,00	5 541 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	254 728,00	0,00	254 728,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		7 276 228,00	320 000,00	7 596 228,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 596 228,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	5 000,00		5 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	14 720 000,00		14 720 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	1 021 141,00		1 021 141,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	24 089,00	0,00	24 089,00
77	Produits exceptionnels	22 377,00	320 000,00	342 377,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		15 792 607,00	320 000,00	16 112 607,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	16 112 607,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	652 201,00	0,00	652 201,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 119 639,00	0,00	4 119 639,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 200 000,00	1 200 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		46 154,00	46 154,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		1 578 234,00	1 578 234,00
Recettes d'investissement – Total		4 771 840,00	2 824 388,00	7 596 228,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 596 228,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	8 026 823,00	7 865 507,00	7 865 507,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	1 539 501,09	1 424 538,00	1 424 538,00
6068	Autres matières et fournitures	841 200,21	788 102,00	788 102,00
611	Sous-traitance générale	34 275,88	60 400,00	60 400,00
6132	Locations immobilières	520 795,95	518 281,00	518 281,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	2 830,00	4 000,00	4 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	1 091 460,00	1 097 744,00	1 097 744,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	294 897,00	300 794,00	300 794,00
6156	Maintenance	93 763,00	97 000,00	97 000,00
6161	Multirisques	35 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	78 902,12	51 000,00	51 000,00
618	Divers	721 243,75	723 672,00	723 672,00
6226	Honoraires	2 380 264,00	2 405 962,00	2 405 962,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	4 000,00	0,00	0,00
6256	Missions	2 000,00	4 000,00	4 000,00
6262	Frais de télécommunications	121 712,00	124 146,00	124 146,00
627	Services bancaires et assimilés	3 015,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	4 500,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	187 886,00	195 000,00	195 000,00
6378	Autres taxes et redevances	64 577,00	65 868,00	65 868,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 153 917,00	1 230 873,00	1 230 873,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	0,00	0,00	0,00
6331	Versement de mobilité	4 026,00	4 076,00	4 076,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 343,00	3 395,00	3 395,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	8 084,00	8 149,00	8 149,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 047,00	2 042,00	2 042,00
6411	Salaires, appointements, commissions	611 046,00	638 506,00	638 506,00
6413	Primes et gratifications	177 400,00	208 553,00	208 553,00
6414	Indemnités et avantages divers	0,00	0,00	0,00
6415	Supplément familial	10 401,00	11 162,00	11 162,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	150 412,00	139 746,00	139 746,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	132 186,00	168 032,00	168 032,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	13 122,00	10 921,00	10 921,00
6471	Prestations directes	36 504,00	25 000,00	25 000,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	5 346,00	11 291,00	11 291,00
014	Atténuations de produits (7)	1 235 549,00	1 060 000,00	1 060 000,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	1 235 549,00	1 060 000,00	1 060 000,00
65	Autres charges de gestion courante	2 006 166,00	1 881 498,00	1 881 498,00
6541	Créances admises en non-valeur	331 000,00	215 000,00	215 000,00
6542	Créances éteintes	50 000,00	35 000,00	35 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	1 625 166,00	1 631 498,00	1 631 498,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		12 422 455,00	12 037 878,00	12 037 878,00
66	Charges financières (b) (8)	373 685,00	483 438,00	483 438,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	316 160,99	430 000,00	430 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-5 981,00	-5 562,00	-5 562,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	46 936,01	0,00	0,00
6618	Intérêts des autres dettes	13 569,00	14 000,00	14 000,00
6688	Autre	3 000,00	45 000,00	45 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 004 326,00	766 903,00	766 903,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	100 000,00	50 000,00	50 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	78 353,00	40 000,00	40 000,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	375 000,00	385 000,00	385 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	450 973,00	291 903,00	291 903,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	106 261,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		13 906 727,00	13 288 219,00	13 288 219,00
023	Virement à la section d'investissement	1 387 849,73	1 578 234,00	1 578 234,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 161 484,00	1 246 154,00	1 246 154,00

COMMUNAUTE URBAINE LE CREUSOT-MONTCEAU - BUDGET EAU - BP - 2025

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6811	<i>Dot. amort. Immos incorp. et corporelles</i>	1 115 330,00	1 200 000,00	1 200 000,00
6862	<i>Dot. amort. charges financ. à répartir</i>	46 154,00	46 154,00	46 154,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 549 333,73	2 824 388,00	2 824 388,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 549 333,73	2 824 388,00	2 824 388,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		16 456 060,73	16 112 607,00	16 112 607,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)			0,00
-----------------------------------	--	--	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)			0,00
--	--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES			16 112 607,00
---	--	--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	232 710,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	238 272,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-5 562,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
64198	Autres remboursements	5 000,00	5 000,00	5 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	13 200 000,00	14 720 000,00	14 720 000,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	11 890 000,00	13 500 000,00	13 500 000,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	1 180 000,00	1 060 000,00	1 060 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	0,00	0,00	0,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances assainissement non collectif	0,00	0,00	0,00
7063	Contrib. communes, etab.pub.(eaux pluv.)	0,00	0,00	0,00
7085	Ports et frais accessoires facturés	130 000,00	160 000,00	160 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	938 782,00	1 021 141,00	1 021 141,00
747	Subv. et participat° collectivités	915 429,00	1 021 141,00	1 021 141,00
748	Autres subventions d'exploitation	23 353,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		14 143 782,00	15 746 141,00	15 746 141,00
76	Produits financiers (b)	24 089,00	24 089,00	24 089,00
7681	Fonds soutien-Sortie emprunts à risque	24 089,00	24 089,00	24 089,00
77	Produits exceptionnels (c)	44 741,00	22 377,00	22 377,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 185,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	43 556,00	22 377,00	22 377,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
7815	Rep. prov. charges d'exploitat°	0,00	0,00	0,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		14 212 612,00	15 792 607,00	15 792 607,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	508 000,00	320 000,00	320 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	508 000,00	320 000,00	320 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		508 000,00	320 000,00	320 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		14 720 612,00	16 112 607,00	16 112 607,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	16 112 607,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	328 000,00	872 000,00	872 000,00
2031	Frais d'études	328 000,00	872 000,00	872 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	6 757 629,28	5 541 000,00	5 541 000,00
2111	Terrains nus	206 615,80	80 000,00	80 000,00
2118	Autres terrains	14 400,00	0,00	0,00
2121	Aménagement Terrains nus	1,00	50 000,00	50 000,00
2128	Aménagement Autres terrains	371 359,70	275 000,00	275 000,00
21311	Bâtiments d'exploitation	1 280 194,80	708 000,00	708 000,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	1 103 776,95	1 095 000,00	1 095 000,00
21451	Aménagt Bât. d'exploitation sol autrui	0,00	320 000,00	320 000,00
2151	Installations complexes spécialisées	71 705,11	150 000,00	150 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	3 236 402,70	2 643 000,00	2 643 000,00
21561	Service de distribution d'eau	307 048,72	120 000,00	120 000,00
2181	Installat° générales, agencements	166 124,50	100 000,00	100 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	458 463,54	254 728,00	254 728,00
238	Avances commandes immo. incorp.	458 463,54	254 728,00	254 728,00
Total des dépenses d'équipement		7 544 092,82	6 667 728,00	6 667 728,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	598 076,00	608 500,00	608 500,00
1641	Emprunts en euros	347 000,00	552 000,00	552 000,00
1675	Dettes marchés de partenariat	223 400,00	22 500,00	22 500,00
1687	Autres dettes	27 676,00	34 000,00	34 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	52 833,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		650 909,00	608 500,00	608 500,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		8 195 001,82	7 276 228,00	7 276 228,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	508 000,00	320 000,00	320 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	508 000,00	320 000,00	320 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	261 300,00	146 300,00	146 300,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	83 500,00	10 500,00	10 500,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	35 400,00	35 400,00	35 400,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	2 500,00	2 500,00	2 500,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	19 900,00	19 900,00	19 900,00
13918	Autres subventions d'équipement	105 400,00	105 400,00	105 400,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	4 177 050,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	19 700,00	0,00	0,00
2128	Aménagement Autres terrains	170 800,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments d'exploitation	3 928 550,00	0,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	58 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		4 685 050,00	320 000,00	320 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		12 880 051,82	7 596 228,00	7 596 228,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 596 228,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 504 083,00	652 201,00	652 201,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	59 250,00	396 451,00	396 451,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	929 000,00	149 750,00	149 750,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	515 833,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	106 000,00	106 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 580 742,27	4 119 639,00	4 119 639,00
1641	Emprunts en euros	4 580 742,27	4 119 639,00	4 119 639,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		6 084 825,27	4 771 840,00	4 771 840,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 438 573,27	0,00	0,00
1068	Autres réserves	1 438 573,27	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 438 573,27	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		7 523 398,54	4 771 840,00	4 771 840,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 387 849,73	1 578 234,00	1 578 234,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 161 484,00	1 246 154,00	1 246 154,00
28031	Frais d'études	5 020,00	5 100,00	5 100,00
28033	Frais d'insertion	550,00	600,00	600,00
28131	Bâtiments	234 000,00	234 000,00	234 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	391 960,00	400 000,00	400 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	437 700,00	437 700,00	437 700,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	46 100,00	122 600,00	122 600,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	46 154,00	46 154,00	46 154,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		2 549 333,73	2 824 388,00	2 824 388,00
041	Opérations patrimoniales (8)	4 177 050,00	0,00	0,00
2128	Aménagement Autres terrains	21 100,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments d'exploitation	44 500,00	0,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	3 696 640,40	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	30 859,60	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	6 100,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	377 850,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		6 726 383,73	2 824 388,00	2 824 388,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		14 249 782,27	7 596 228,00	7 596 228,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 596 228,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					16 239 734,88									
1641 Emprunts en euros (total)					16 239 734,88									
0018677A (445)	Crédit Foncier	18/05/2012	04/06/2012	04/09/2012	2 500 000,00	F	FIXE	5,100	5,276		T	P	O	A-1
3443340 (418)	Caisse d'Epargne	02/12/2008	25/05/2008	25/05/2009	17 851,78	F	FIXE	3,740	3,741		A	P	N	A-1
495	Caisse des Dépôts	05/12/2024	15/12/2024	15/03/2025	4 000 000,00	V	LIVRET A	0,000	0,000		T	C	O	A-1
5571407 (490)	Caisse des Dépôts et Consignation	14/12/2023	21/12/2023	01/04/2025	5 000 000,00	V	LIVRETA	3,400	2,979		A	C	O	A-1
MON508422EUR (437)	Caisse Française de Financement Local	18/03/2016	01/05/2016	01/03/2017	4 721 883,10	F	FIXE	3,250	3,298		A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					4 568 543,97									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									

COMMUNAUTE URBAINE LE CREUSOT-MONTCEAU - BUDGET EAU - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1687 Autres dettes (total)					4 568 543,97									
(SMEMAC)	Autre	01/12/2014	01/12/2014	01/12/2014	171 322,60	F	FIXE	0,000	3,573		A	P	N	A-1
130198901 (462)	Agence de l'eau	06/12/2013	06/02/2014	31/03/2015	103 750,92	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
130199001 (461)	Loire-Bretagne													
	Agence de l'eau	20/11/2013	05/12/2013	31/01/2015	3 500 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
	Loire-Bretagne													
458 (458)	Synd Mixte de l'Eau Morvan	01/01/2015	01/02/2014	01/02/2015	567 680,19	F	FIXE	4,500	3,845		A	X Libre	N	A-1
	Autunois Couchois													
SIVOM (424)	SIVOM des Eaux du Brandon	01/01/2008	01/01/2008	01/04/2008	225 790,26	V	AUTRE	0,000	4,623		A	P	N	A-1
Total général					20 808 278,85									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		13 732 107,29					574 665,43	482 686,38	0,00	223 560,80
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		13 732 107,29					574 665,43	482 686,38	0,00	223 560,80
0018677A (445)	N	0,00	A-1	1 240 811,37	7,43	F	FIXE	5,100	139 492,45	61 476,73	0,00	4 212,55
3443340 (418)	N	0,00	A-1	1 386,23	0,40	F	FIXE	3,740	1 386,23	51,71	0,00	0,00
495	N	0,00	A-1	4 000 000,00	30,00	V	LIVRET A	3,400	133 333,32	136 160,57	0,00	0,00
5571407 (490)	N	0,00	A-1	5 000 000,00	39,25	V	LIVRETA	3,400	125 000,00	170 000,00	0,00	128 085,62
MON508422EUR (437)	N	0,00	A-1	3 489 909,69	16,17	F	FIXE	3,250	175 453,43	114 997,37	0,00	91 262,63
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		2 176 679,02					256 568,76	13 672,06	0,00	9 148,91
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		2 176 679,02					256 568,76	13 672,06	0,00	9 148,91
(SMEMAC)	N	0,00	A-1	93 326,18	13,92	F	FIXE	0,000	7 883,96	3 158,86	0,00	241,51
130198901 (462)	N	0,00	A-1	48 613,81	7,25	F	FIXE	0,000	6 076,73	0,00	0,00	0,00
130199001 (461)	N	0,00	A-1	1 738 488,89	7,08	F	FIXE	0,000	217 311,11	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE URBAINE LE CREUSOT-MONTCEAU - BUDGET EAU - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
458 (458)	N	0,00	A-1	270 910,91	14,08	F	FIXE	4,500	21 857,52	10 082,20	0,00	8 627,39
SIVOM (424)	N	0,00	A-1	25 339,23	6,25	V	AUTRE	0,000	3 439,44	431,00	0,00	280,01
Total général		0,00		15 908 786,31					831 234,19	496 358,44	0,00	232 709,71

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	10	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	15 908 786,31	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000 €	19/12/2024

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'insertion (non suivis de travaux)	5	19/12/2024
L	Frais d'études (non suivis de travaux)	5	19/12/2024
L	Terrains (aménagement...)	99	19/12/2024
L	Panneaux photovoltaïques (au sol)	20	19/12/2024
L	Bâtiments durables - usines (travaux)	60	19/12/2024
L	Bâtiments durables - barrages	99	19/12/2024
L	Bâtiments durables - Réservoirs	80	19/12/2024
L	Bâtiments durables - Bassins	90	19/12/2024
L	Canalisation fonte	90	19/12/2024
L	Canalisation PVC	70	19/12/2024
L	Canalisation béton	80	19/12/2024
L	canalisation PEHD	70	19/12/2024
L	Canalisation inconnue ou mixte	80	19/12/2024
L	Regards en béton	80	19/12/2024
L	Abrevoirs	80	19/12/2024
L	Stations pompages / postes relevages	60	19/12/2024
L	Constructions légères	15	19/12/2024
L	Agencements / Aménagements	15	19/12/2024
L	Compteurs	15	19/12/2024
L	Panneaux photovoltaïques sur toitures	20	19/12/2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		848 030,69	848 030,69	0,00	848 030,69
Dotation dépréciation actifs circulant	0,00	04/06/2020	48 030,69	48 030,69	0,00	48 030,69
Dotation dépréciation actifs circulant	0,00	25/11/2021	300 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00
Dotation dépréciation actifs circulant	0,00	24/11/2022	300 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00
Dotation dépréciation actifs circulant	0,00	31/12/2023	200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		848 030,69	848 030,69	0,00	848 030,69

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	906 000,00	906 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	2 824 388,00	2 824 388,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 918 388,00	1 918 388,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		906 000,00	I 906 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		586 000,00	586 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	552 000,00	552 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	34 000,00	34 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		320 000,00	320 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
1068	Autres réserves	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	320 000,00	320 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 824 388,00	III 2 824 388,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 824 388,00	2 824 388,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	5 100,00	5 100,00
28033	Frais d'insertion	600,00	600,00
28131	Bâtiments	234 000,00	234 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	400 000,00	400 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	437 700,00	437 700,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	122 600,00	122 600,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
4817	Pénalités de renégociation de la dette	46 154,00	46 154,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 578 234,00	1 578 234,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2020-EBBCBC-V Barrages captages	5 418 979,00	1 075 000,00	6 493 979,00	5 418 979,00	1 075 000,00	0,00
2020-EBPRSN-V Protection des ressources	5 743 688,00	-55 633,00	5 688 055,00	4 823 055,00	865 000,00	0,00
2020-EPRRTFGB Rénovation des réseaux d'égout potables	20 767 715,00	0,00	20 767 715,00	12 342 522,00	2 854 364,00	5 570 829,00
2022-EBRE-V Travaux sur réseaux d'eau brute	2 268 000,00	0,00	2 268 000,00	390 145,00	845 000,00	1 032 855,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		19,60	0,00	19,60	0,00	0,00	0,00
Adjt tech	C	7,00	0,00	7,00	0,00	0,00	0,00
Adjt tech Pal 2Cl	C	1,80	0,00	1,80	0,00	0,00	0,00
Agent maitrise	C	6,00	0,00	6,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur	A	2,80	0,00	2,80	0,00	0,00	0,00
Ingénieur Pal	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		19,60	0,00	19,60	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
26/09/2017 - Régie Intéressée	Veolia Eau	Creusot Montceau Eau	Société Locale	48 645 000,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				
- Participation au capital	Agence France Locale	AFL	Société Territoriale	85 500,00

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 71

Nombre de membres présents : 52

Nombre de suffrages exprimés : 68

VOTES :

Pour : 67

Contre : 1

Abstentions : 0

Date de convocation : 13/12/2024

Présenté par (1) le Président,

A Le Creusot le 19/12/2024

(1) le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Le Creusot, le 19/12/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le conseil communautaire.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.